



PREMIER MINISTRE

---

SERVICE DE PRESSE

**Déplacement du Premier ministre, François FILLON  
dans une circonscription de sécurité publique en Moselle**

**Discours du Premier ministre**

- lundi 9 novembre 2009 -

Monsieur le Maire, Madame la Député,  
Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs les représentants des forces de l'ordre,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir d'être, pour moi, parmi vous aujourd'hui et je ne voudrais pas m'adresser à vous sans évoquer deux anniversaires : le premier c'est la disparition du Général de Gaulle, le deuxième c'est le vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin, ici à quelques kilomètres de la frontière allemande, comment ne pas l'évoquer.

La force de la liberté a balayé trois décennies de division et avec la chute du mur de Berlin, c'est le spectre de la guerre froide qui s'éloignait ; c'est la peur, le mensonge, la brutalité d'un régime totalitaire qui s'effondraient. Le peuple allemand se trouvait enfin réuni et l'Europe, conformément aux convictions du Général de GAULLE et aux espérances de Robert SCHUMAN, se voyait enfin rassemblée et pacifiée.

Nous avons surmonté les blessures du XXème siècle, mais nous sommes maintenant face aux défis du XXIème siècle, qui nous invitent à bâtir une Europe plus solide, une Europe plus juste, une Europe plus décidée. Parmi ces défis, celui de la crise économique et financière concentre en ce moment même toutes nos énergies. Avec le Président de la République, nous avons réagi avec le plus de rapidité, le plus de pragmatisme et le plus de sang froid possible. Nous avons mobilisé l'ensemble de nos partenaires européens pour éviter le krach financier qui menaçait l'économie européenne et l'économie mondiale et pour bâtir une nouvelle régulation du système financier international. Nous avons sauvé les banques et en sauvant les banques, nous avons tout simplement sauvé les avoirs des Français. Nous avons engagé un plan de relance pour soutenir nos entreprises et pour protéger le plus possible nos concitoyens des conséquences sociales de la récession qui s'est abattue sur le monde entier. Tout n'est naturellement pas réglé, loin s'en faut, mais en période de crise, c'est à l'aune des résultats et seulement des résultats, que l'on juge une politique.

La France, avec moins 2,2% de croissance en 2009, est le pays européen qui devrait le mieux résister à la crise. Et en 2010, nous savons d'ores et déjà que nous aurons sans doute plus de 1%, entre 1 et 1,5% de croissance et que nous aurons une des meilleures, sinon la meilleure performance de l'ensemble des pays européens. Enfin le pouvoir d'achat des ménages comme notre consommation se maintiennent comme le montrent notamment les chiffres du mois de septembre. Je crois que tout cela récompense notre stratégie et le travail des Français qui ont fait preuve de beaucoup de calme, de beaucoup de sérénité, de beaucoup de ténacité face à la crise.

Dans bien des secteurs, cette situation est aussi le résultat des réformes de structure que nous avons engagées. Pour permettre à la France de gagner la bataille de l'intelligence dont on voit à quel point elle va être au cœur des défis des prochaines années, nous avons permis l'autonomie des universités. C'est une rupture totale par rapport à la situation que connaissaient les universités françaises, inchangée depuis 1984.

Nous avons instauré le service minimum dans les transports et à l'école : c'est aussi une rupture pour faire respecter le principe de la continuité du service public. Nous avons mené la réforme des régimes spéciaux de retraite : là encore c'est une rupture qui place les Français à égalité devant l'avenir de nos retraites. Nous avons fait le Grenelle de l'Environnement, nous avons créé la taxe carbone : c'est une rupture avec nos imprévoyances collectives en matière écologique. Nous avons géré strictement les dépenses de l'Etat et réduit le nombre de fonctionnaires : c'est une rupture avec des décennies de facilité. Et enfin nous avons mis toute notre énergie à relancer l'Europe qui est désormais depuis quelques jours seulement, dotée d'institutions stables, qui va enfin pouvoir se concentrer sur les vrais défis

qu'elle doit relever, celui de la politique industrielle, celui de la politique agricole, celui de son indépendance énergétique, celui de la défense de ses intérêts vitaux, celui d'une politique de la concurrence qui vise à aider les entreprises européennes dans la compétition internationale plutôt qu'à leur attacher un bras dans le dos lorsqu'elles luttent avec les entreprises asiatiques ou les entreprises américaines.

Voilà les jalons d'une modernisation dont je veux vous dire qu'elle ne fait que commencer. Nous allons maintenir le rythme des réformes. La reprise nous impose de dynamiser notre modèle économique et social, et ceci est d'autant plus nécessaire que le potentiel productif, au fond la compétitivité des territoires émergents, des pays émergents et notamment asiatiques, n'a pas été réduite par la crise mais au contraire renforcée par cette crise. L'évolution de notre production automobile donne une idée de l'ampleur de la désindustrialisation qui frappe notre pays : en 1980, la production française représentait 10% du marché mondial. En 2007, nous sommes tombés en-dessous de 5%. Sur la même période, la part de marché de l'Allemagne n'est passée, j'ai envie de dire, que de 11,8% à 10,8 % ; c'est-à-dire que nous sommes menacés par la compétitivité des pays émergents mais même à l'intérieur de l'Europe, nous avons un retard considérable que nous devons combler. Ces chiffres sont éloquents, et je sais qu'ici, ils ne vous sont pas inconnus. Nous devons restaurer la capacité de nos industries à investir parce que si elles n'investissent pas, elles n'embaucheront pas et elles ne partiront pas à la conquête de nouveaux marchés.

Ici dans le bassin Lorrain, vous êtes bien placés pour savoir à quel point toutes les mesures que nous pourrions prendre pour améliorer la compétitivité de l'industrie française, sont essentielles et donc vous êtes bien placés pour comprendre ce que représente pour les entreprises et en particulier pour les petites et moyennes entreprises industrielles la suppression de la taxe professionnelle. Cet impôt qui pénalise l'investissement des entreprises françaises et seulement des entreprises françaises, cet impôt que nous allons supprimer, va permettre à nos industries de récupérer près de 6 milliards d'euros par an. Tout le monde parle de la compétitivité de l'économie française. Cette compétitivité, elle passe par plus d'intelligence, elle passe par une meilleure formation des salariés et elle passe par des conditions en termes de fiscalité qui soient au moins équivalentes à celles des autres pays européens.

Nous avons depuis des années réduit beaucoup les charges qui pèsent en particulier sur les bas salaires avec les allègements de charges, près de 27 milliards d'euros d'allègements de charges qui ont été mis en place. Aujourd'hui, personne ne peut prétendre que l'on puisse aller plus loin s'agissant de ces allègements de charges car ce qui reste notamment sur les bas salaires, ce sont les cotisations sur les retraites et les cotisations sur le chômage. Qui pourrait penser qu'un gouvernement responsable accepterait que les entreprises diminuent leur participation aux cotisations retraite ou aux cotisations chômage ? C'est donc bien sur les investissements et sur la taxe professionnelle que nous devons faire porter notre effort.

Pour l'ensemble de notre nation, la période que nous traversons est difficile, mais l'Etat sait combien il est vital de soutenir, chez vous, la revitalisation de l'économie et l'emploi. Il y a trois semaines, le Président de la République a annoncé à Gandrange une commande qui permet d'assurer une partie de l'avenir du secteur sidérurgique. La commande de RESEAU FERRE DE FRANCE porte sur plus de 300 millions d'euros. Nous avons pris parallèlement des mesures importantes en faveur de la Moselle, je pense à la mise à trois voies de l'autoroute A31 et au financement de la plateforme multimodale de Metz – Illange. Je pense aussi à l'opération d'intérêt national qui va stimuler le développement de la zone frontalière d'Alzette-Belval, dont la candidature a été retenue au titre des éco-cités dont nous avons décidé de la promotion d'abord dans le Grenelle de l'Environnement puis dans le plan de relance.

Par ailleurs, l'Etat assure l'accompagnement des restructurations de défense engagées dans la région. Aujourd'hui, un régiment est en cours de transfert à Bitche, et l'arrivée d'un

nouveau régiment à Metz vient d'être annoncée par le Président de la République. Enfin 1.500 emplois publics seront installés à Metz dont un pôle statistique autour de l'INSEE. Nous soutenons pleinement le projet de captation de CO2 à Florange. La Moselle, Mesdames et Messieurs, je veux le dire devant vous, n'est pas seule face à la crise économique. L'Etat est à ses côtés et l'Etat tient ses engagements.

Les Mosellans ont droit au développement économique mais je suis venu aujourd'hui vous dire qu'ils ont droit aussi à la sécurité. Dans ce domaine, nous avons obtenu des résultats sans commune mesure avec ce qui avait précédé. Après avoir grimpé de 15% entre 1997 et 2002, la délinquance a reculé d'autant sur les cinq années suivantes et a continué de le faire en 2008. Le recul de la délinquance de proximité, en particulier, a été exceptionnel avec près de 30%. En sept ans le taux d'élucidation des faits a bondi de 25 % à près de 38 %. En tout, ce sont près d'un million de victimes qui ont été épargnées. Ces résultats, c'est d'abord le fruit du travail des services de sécurité et je suis d'abord venu vous dire la reconnaissance, la gratitude qui est celle de la nation pour le travail que vous faites. C'est vrai que les chiffres en tout cas du premier semestre 2009 marquent une sorte de pause, une sorte de relâchement dans cet effort continu engagé depuis cinq ans. Eh bien face à ces chiffres, nous ne devons pas relâcher nos efforts. Nous devons au contraire moderniser en permanence nos outils et nos méthodes.

Nous avons donné au Ministère de l'Intérieur les moyens d'une politique plus cohérente en regroupant les forces de police et de gendarmerie sous une même tutelle. Je n'ignore rien des débats qui ont pu précéder cette réforme mais enfin réfléchissons un peu : est-ce qu'il y a vraiment une justification à ce que les services de l'Etat qui concourent à la sécurité ne soient pas placés dans la même main et à ce qu'ils ne travaillent pas ensemble ? C'est vrai pour la police et la gendarmerie d'abord mais c'est vrai aussi pour les douanes. C'est vrai aussi pour la justice qui doit venir accompagner, venir encourager, renforcer l'effort que nous conduisons pour lutter contre l'insécurité. Pour une meilleure lutte contre le terrorisme, nous avons fusionné nos services de renseignement et donné naissance à la Direction Centrale du renseignement intérieur. Nous avons voté en août 2007 une loi cruciale contre la récidive, une loi qui impose des peines planchers aux délinquants récidivistes. Pour eux, la sanction est désormais sans ambiguïté. Et après tous les débats que nous avons connus lorsque ce texte a été débattu, je constate aujourd'hui que le silence vaut sans doute approbation. Nous amplifions la vidéoprotection. Les caméras en effet dissuadent le passage à l'acte et facilitent les poursuites judiciaires contre les délinquants. Nous avons décidé de tripler le nombre des caméras sur la voie publique.

Nous voulons que d'ici 2011, il y en ait au moins 60.000 dans notre pays et pour aider les communes à les mettre en place, l'Etat a décidé de porter à 20 millions d'euros son effort financier qui s'élevait déjà à 11 millions en 2008 et je voudrais à ce sujet saluer les efforts remarquables engagées par les municipalités de la circonscription de Thionville par la ville de Woippy sous l'impulsion de François GROSDIDIER, par celle de Yutz, qui en installant la vidéo protection et par celle de Thionville, ont réussi à faire diminuer la délinquance. Cette délinquance, il est vrai qu'elle ne cesse d'évoluer. Il est parfaitement illusoire de penser qu'il y aura un grand soir de la délinquance. Il est parfaitement illusoire de penser, comme parfois on pourrait le croire en lisant certains commentaires, qu'il suffirait de mettre en œuvre une politique pour qu'il n'y ait plus de violence, qu'il n'y ait plus de délinquance. La délinquance, elle est intrinsèque à la nature humaine. La violence, elle est dans nos sociétés et le rôle de la République, le rôle de nos pays démocratiques, de nos Institutions, c'est de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour lutter contre cette délinquance et s'adapter en permanence à ses évolutions.

Pour pouvoir mieux riposter, nous avons redynamisé le lien qui unit tous les acteurs de la chaîne de sécurité : le préfet, le procureur, l'inspecteur d'académie, les responsables des

services fiscaux, les chefs de la police et de la gendarmerie, en créant pour la première fois des états-majors départementaux de sécurité auprès du préfet. Il sera désormais possible à tous les services de l'Etat d'agir beaucoup plus rapidement, et après avoir formulé un diagnostic commun. Parmi les nouvelles formes de délinquance, il y a d'abord les bandes violentes. Pour mieux les appréhender, nous avons créé des groupes spécialement dédiés à la lutte contre les violences urbaines dans les 34 départements les plus touchés par ces violences. Nous avons constitué une base de données consacrée à la sécurité publique qui va faciliter leur identification et leur interpellation. La Proposition de Loi contre les bandes violentes adoptée à l'Assemblée nationale le 30 juin dernier et qui est actuellement sur le bureau du Sénat sera, je l'espère, votée dans les délais les plus courts possibles. Cette proposition de loi nous permettra d'intervenir en amont contre les bandes violentes. Elle rendra également plus efficace la lutte contre la violence à l'intérieur et devant les établissements scolaires. La violence ne doit en aucun cas pénétrer à l'école. Et je vais vous dire que nous veillerons à punir d'une extrême sévérité tous les actes qui sont commis à l'encontre des agents de l'Education nationale.

Il y a ensuite les cambriolages. Comme à Metz, nous mettons en place dans chaque département des cellules anti-cambriolage spécialisées, et nous prévoyons de systématiser l'intervention de la police technique et scientifique. Et je voudrais à ce sujet, me féliciter que dans un délai extrêmement court, nos services aient déjà retrouvé les trois quarts de cette somme qui a été volée par un convoyeur de fonds à Lyon, il y a quelques jours. Pour lutter contre les trafics de drogue, la mobilisation doit être totale. Et dans les prochains jours, le gouvernement présentera son plan de lutte contre la drogue. Les 34 Groupements d'Intervention Régionaux mis en place en 2002 ont été un succès. Nous allons généraliser leur méthode et les renforcer par la présence des services fiscaux. Nous savons tous qu'il existe dans nos quartiers, des petits caïds qui vivent très au-dessus de leurs revenus réels. La détection des signes extérieurs de richesse induite va permettre d'appréhender ceux qui se constituent des patrimoines illégaux par le commerce de la drogue. Et puis nous nous apprêtons à mieux appréhender fiscalement les profits illégaux issus de ces trafics.

La Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure qui sera examinée par le Parlement en février prochain, apportera à la police de nouveaux outils juridiques et de nouveaux outils financiers. Nous avons pris le temps de décider de la meilleure attribution des 2,5 milliards d'euros qui seront dégagés en plus dans les 5 prochaines années pour les services de police. Nous voulons être à la pointe de la technologie. Cette loi va permettre, entre autres, de créer des logiciels de rapprochement judiciaire pour mieux cibler la délinquance de série et de proximité. Elle va améliorer l'armement, la protection et le parc automobile des policiers.

Nous avons, Mesdames et Messieurs, placé notre politique de sécurité sous le signe d'un partenariat renforcé. Le rôle de la police est déterminant, et je ne féliciterai jamais assez tous ceux qui assurent au quotidien la sécurité des Français. Mais l'action de la police s'inscrit dans une chaîne, dans une chaîne globale où interviennent les élus, les associations, les acteurs de la justice. Je veux répéter une fois encore que le combat contre la violence c'est un combat collectif. J'ai présidé le mois dernier le Comité interministériel de prévention de la délinquance, dont le principal objectif est le renforcement du rôle du maire, en matière de prévention de la délinquance. Et je sais qu'une des grandes difficultés des maires, c'est d'obtenir l'échange d'informations nominatives au sein des Conseils locaux de sécurité. Et pourtant les échanges de noms sont pourtant indispensables si on veut suivre individuellement les jeunes qui dérivent vers la délinquance. Il faut donc mieux définir la notion de « secret professionnel partagé » pour qu'elle soit adoptée par tous les acteurs de la prévention, dans un climat de confiance et avec un souci d'efficacité. Et puis nous allons resserrer les liens des maires avec la Justice en créant des correspondants justice-ville dans les Parquets à forte activité pénale. Ces correspondants auront pour mission d'informer les maires du traitement

des infractions, une Convention avec les Parquets permettra aux maires de pratiquer le rappel à l'ordre sans interférer dans les procédures judiciaires.

Enfin, permettez-moi Mesdames et Messieurs quelques mots sur notre politique d'immigration. Vous savez que la tradition de notre pays est celle d'être une Terre d'asile, d'ouverture et cette tradition nous continuons de l'honorer. Mais cette tradition, elle va de pair avec le respect des lois de la République. Nous pratiquons une politique d'immigration maîtrisée parce que notre pays n'a ni les moyens, ni vocation à être ouvert à tous les vents. Cette année, en métropole, nous avons entre janvier et octobre reconduit un peu plus de 20 000 personnes entrées illégalement sur notre territoire. Ce cap, nous allons le maintenir. Et à tous ceux qui pensent que l'Etat devrait s'excuser de faire respecter sa loi, je veux rappeler que c'est là sa mission première ! Et j'ajoute qu'il ne peut pas y avoir d'intégration réussie en l'absence d'une politique d'immigration claire, ferme et responsable.

Voilà pourquoi nous luttons contre les réseaux clandestins, contre ces réseaux qui instrumentalisent les espoirs de ceux qu'ils condamnent à vivre dans l'illégalité. Et je veux d'ailleurs sur ce sujet, saluer la décision qui a été prise à l'unanimité des 27 chefs de gouvernements européens il y a seulement une semaine, d'organiser et de financer des vols de retour vers les pays d'origine. Ce n'est pas une spécialité française ou une spécialité britannique, c'est 27 pays européens, avec des gouvernements de gauche comme de droite qui ont pris unanimement la décision de financer des vols de retour vers les pays d'origine.

Mesdames et Messieurs, je veux exprimer au nom du gouvernement, à tous les hommes et à toutes les femmes engagés dans la police, la reconnaissance de la Nation. Nous savons les risques que vous prenez et nous savons le courage moral qui est le vôtre. Chaque année en effet, une vingtaine de policiers et de gendarmes décèdent, en moyenne, dans le cadre de leurs activités. 12.000 autres... 12.000 autres sont blessés dans l'exercice de leurs missions. Eh bien les Français ne doivent jamais oublier que derrière ces chiffres, il y a des hommes, il y a des familles, il y a des amis qui sont touchés dans leur chair.

En matière de sécurité, notre pays peut compter sur l'engagement de ses forces de police et de gendarmerie. Mais chacun d'entre-nous doit aussi faire preuve de civisme si l'on veut faire reculer cette sous culture de la violence qui mine nos sociétés contemporaines. Tout le monde doit se sentir responsable de l'état de notre société. La France, c'est notre bien commun. Ce qui signifie que chacun d'entre-nous détient entre ses mains une part de sa solidarité et de son succès. Le devoir citoyen, c'est d'abord de servir et d'incarner soi-même les valeurs humanistes qui sont celle de la devise de la République. Débattre de notre identité nationale comme le gouvernement vient de le proposer, c'est justement chercher à renforcer tout ce qui nous rassemble ; c'est chercher à distinguer les valeurs qui sont les valeurs essentielles sur lesquelles nous estimons collectivement que nous ne pouvons pas transiger. Pour relever les immenses défis de la mondialisation, pour sortir la tête haute de la crise économique et financière qui s'est abattue sur le monde, je pense que chacun peut comprendre que les 65 millions de Français doivent être rassemblés, doivent faire bloc. Mais si on veut que les 65 millions de Français soient rassemblés, encore faut-il qu'ils soient convaincus de ce qui les rassemble. Et ce que nous voulons à travers ce débat, c'est les convaincre au fond que ce qui les rassemble est beaucoup plus fort que ce qui les divise.

Dans 10 jours, j'aurais l'occasion de présider le Comité interministériel sur l'égalité des chances, ce principe qui au cœur de notre pacte républicain. L'école sera une priorité de ce comité. Nous devons ouvrir davantage les voies et filières d'excellence, en particulier les grandes écoles. Pour cela, il faudra commencer par démocratiser l'accès aux classes préparatoires, en ouvrir de nouvelles. Nous devons aussi être capables d'accueillir les élèves boursiers dans les internats d'excellence. Il faut planifier la construction de ces nouvelles résidences pour les accueillir dès la rentrée 2011.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les convictions que je voulais ce soir partager avec vous. J'ai la certitude que, ensemble, nous sommes capables de redresser la France, parce que nous voyons bien que l'effort de modernisation de notre pays est engagé et qu'il est engagé dans un climat qui, au fond est un climat de gravité lié à cette crise que nous traversons. Mais aussi, un climat de dialogue et un climat de responsabilité. Et je sais qu'ici en Moselle, la résolution des Français qui ont la capacité de défendre leurs intérêts dans la mondialisation est totale. Je veux vous dire que je vois parmi vous, l'unité de la République dont la force dépend de notre engagement commun. Je vous remercie.